

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **56 (1920)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

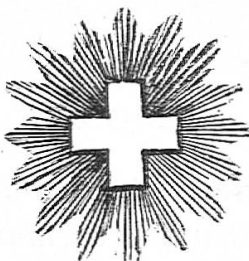
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

LVI^{me} ANNÉE

N^o 1
Série A



LAUSANNE

3 janvier 1920

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Avis divers. — Au seuil de l'année. — Elèves sourds. — Tribune libre : La question du stage dans le canton de Vaud. — Divers : Le conflit bernois. — Françoise entre dans la carrière : Lettre ouverte aux mânes de M. Osiris. — Bibliographie.*



*A tous ses abonnés,
collaborateurs et amis,
l'Éducateur
présente ses meilleurs vœux pour
1920*

AVIS DIVERS

A nos abonnés.

Ainsi que l'a exposé le Bureau de la S. P. R. dans son communiqué du 6 décembre, le prix d'abonnement de l'Éducateur a dû être porté à fr. 10 pour 1920; ce prix a été ratifié par le Comité central, consulté par circulaire. Comme il est indispensable que nous sachions au plus tôt si nos abonnés consentent au nouveau sacrifice que les conditions actuelles de l'impression nous obligent à leur demander, ils voudront bien faire parvenir sans retard ce montant au gérant du journal, soit par mandat, soit en utilisant pour cela le formulaire de chèque postal joint au prochain numéro. Pour les abonnements non payés par chèque, les remboursements seront pris à fin janvier.

Les inconvénients multiples qui sont résultés en 1919 du paie-

ment par semestre et le surcroît énorme de travail qu'il a causé à la gérance, ne nous permettent pas de maintenir ce mode de paiement pour 1920.

Par contre, le Bureau du Comité central a décidé de faire supporter à la Caisse de secours l'augmentation du prix du journal pour tous les abonnés anciens qui en feraient la demande expresse, motivée par leur situation matérielle. Cette demande est à adresser au gérant de l'Éducateur.

Nous comptons que les membres de la S. P. R. continueront à soutenir notre effort. Dans le cas, toutefois, où le nombre des abonnements encaissés à fin janvier ne suffirait pas à assurer la publication du journal pour 1920, celle-ci serait aussitôt suspendue, et les abonnements encaissés seraient remboursés après déduction des frais et du coût des numéros parus.

GÉRANCE ET RÉDACTION DE L'Éducateur.

A nos clients d'annonces.

Le produit des annonces, pourtant fort nombreuses, que nous avons insérées en 1919, ne suffit pas à en couvrir les frais d'impression et laisse le travail de gérance à la charge de la caisse du journal !

Le prix d'impression augmentant encore pour 1920, une réorganisation complète de notre service d'annonces s'impose. On comprendra que nous préférons réduire considérablement nos annonces ou même laisser notre couverture en blanc plutôt que de travailler à perte.

Nous réserverons aux clients ayant un contrat à l'année les trois pages disponibles de la couverture indispensable. L'adjonction d'un deuxième quarto à la couverture n'aura lieu que si le nombre et la dimension des annonces à l'année le justifient; nous serions heureux qu'il en pût être ainsi, mais pour que nous puissions prendre à ce sujet les mesures utiles, il faut que les abonnements d'annonces soient conclus sans retard. Le gérant du journal donnera tous les renseignements sur les conditions auxquelles ils peuvent être effectués.

Pour être agréable à nos lecteurs, nous placerons en dernière page du texte les annonces brèves non commerciales qui ne pourraient trouver place sur la couverture. Mais vu la situation privilégiée de ces annonces et la correspondance qu'elles exigeront entre la gérance et la rédaction, le prix en est porté à fr. 1,20 la ligne. GÉRANCE DE L'Éducateur.

Bibliographie.

Jusqu'ici, la Rédaction était tenue de rendre compte dans la partie bibliographique des ouvrages annoncés sur la couverture. Ce service, qui complique beaucoup notre tâche, fait parfois double emploi avec celui de

la Commission de lecture de la S. P. R. ; c'est pourquoi nous avons proposé au Comité central, en 1918 déjà, de charger cette Commission de publier ses propres comptes rendus sous forme de suppléments à l'Éducateur, de quatre ou huit pages, paraissant selon les besoins, et pouvant être réunis en brochure à la fin de l'année. Il en sera fait ainsi désormais. Dans le journal, nous rendrons compte exclusivement des ouvrages d'éducation que nous recevrons toujours avec intérêt, et nous bornerons à signaler, le cas échéant avec un bref commentaire, les autres volumes qui nous seront soumis et dont nous ne sollicitons nullement l'envoi.

A nos collaborateurs.

L'appui de nos dévoués collaborateurs nous est plus que jamais nécessaire. Nous disposons actuellement d'excellents articles, qui paraîtront prochainement, et dont nous remercions les auteurs. Nous nous permettons toutefois de rappeler que des études trop développées ne trouvent que difficilement place dans un journal du format de l'Éducateur ; les études succinctes, de une à quatre pages d'impression au plus, sont particulièrement bienvenues, si elles sont objectives, documentées, et animées de cet esprit optimiste, confiant et progressiste, sans lequel il n'est pas d'éducation efficace. Si le sujet qu'on traite est très riche, on fera bien de le développer en plusieurs chapitres courts pouvant paraître successivement, et dont chacun aura son titre spécial et formera un tout en lui-même.

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur la rubrique « Questions de programmes et de méthodes », dans laquelle ils peuvent consigner leurs expériences et en faire bénéficier leurs collègues.

Enfin nous rappelons que la rubrique « Tribune libre, faits et opinions » n'est pas réservée exclusivement aux questions matérielles, mais que nous y insérerons aussi avec plaisir des points de vue concernant des questions d'un ordre désintéressé, dont nous avons le devoir de nous préoccuper aussi.

RÉDACTION DE L'ÉDUCATEUR.

AU SEUIL DE L'ANNÉE

L'année qui s'ouvre verra s'achever une période particulièrement critique de l'histoire de notre chère Société pédagogique romande et de son journal. Quelle institution humaine, du reste, pourrait se vanter d'avoir échappé au contre-coup des événements terribles qui se sont déroulés depuis que nous célébrions à Lausanne, en 1914, le cinquantième anniversaire de leur fondation à tous deux ? Et voici que malgré tous les renvois et tous les contre-temps, une fois de plus, les membres de notre association se réuniront dans l'un de ces congrès imposants qui sont l'une des manifestations les plus caractéristiques de la vitalité de l'esprit

suisse et romand. Grâce au dévouement inlassable de nos amis de Neuchâtel et à l'appui des autorités fédérales, le succès du Congrès de 1920 est d'ores et déjà assuré.

Ainsi que l'a démontré M. E. Savary dans sa brochure jubilaire de 1914, un examen attentif des décisions prises dans le Congrès de la S. P. R. au cours de son histoire déjà longue prouve que, tôt ou tard, les décisions prises se sont imposées à l'attention des autorités et ont entraîné les mesures législatives ou administratives qu'elles comportaient. C'est dire toute l'attention que mériteront les travaux dont nous aurons à discuter les conclusions en juillet prochain, et cela d'autant plus que les sujets qu'ils traiteront vont au cœur même de notre école romande, de son organisation, de ses principes et de ses moyens d'action.

Si l'*Educateur* continue de trouver chez les membres des sections de la S. P. R. le même appui bienveillant que jusqu'ici, il ne faillira pas à son rôle dans ce combat pour la bonne cause. Largement ouvert à toutes les opinions convenablement exprimées, il veut cependant rester fidèle au principe de l'école éducative, messagère de bienveillance et non de haine, de progrès et non de stagnation, de foi en la vie et non de scepticisme railleur, d'action féconde et non de torpeur morbide. Cette école-là, nul ne réussira à la réaliser *contre* le corps enseignant; là où elle n'existe pas encore, elle se fera *avec* lui et *par* lui, ou elle ne se fera point. Un éducateur romand qui fait autorité nous reprochait récemment, dans un journal neuchâtelois, de ne pas considérer les questions scolaires uniquement du point de vue éducatif pur, et de manifester une indulgence trop grande pour les erreurs que d'aucuns reprochent à certains membres de la profession enseignante. « La véritable défense du corps enseignant, écrivait-il, n'est-elle pas dans le bien de l'école, donc dans l'objectivité scientifique et dans la vérité impartiale? Et ne serviriez-vous pas mieux votre cause comme juges suprêmes, parlant au nom de la science, que comme avocat d'une partie dans un procès? »

Tout d'abord, nous ne sommes pas uniquement, à l'*Educateur*, les avocats du corps enseignant dans le procès que plusieurs voudraient lui intenter. Mais quand il est attaqué collectivement à

propos des erreurs toujours possibles de quelques-uns de ses membres, nous devenons ses avocats et nous le resterons à l'avenir. Cela ne nous empêchera pas de continuer à accueillir avec joie les études rédigées exclusivement au point de vue de la vérité scientifique et indépendamment des intérêts réels ou supposés du corps enseignant ; mais en présence de la méconnaissance qui se manifeste parfois de la difficulté de sa tâche, il est indispensable qu'il y ait chez nous un organe tout au moins qui la rappelle à ceux qui sont tentés de l'oublier trop facilement. La Société pédagogique de la Suisse romande, qui a créé cet organe, n'est pas uniquement une société d'étude ; elle est aussi un groupement corporatif. Qu'il puisse naître un certain dualisme de ces deux genres d'activité, nous sommes placés pour le savoir ; mais dans l'intérêt du progrès qui ne peut qu'être lent s'il veut être sûr, il vaut mieux qu'ils cohabitent plutôt que de s'opposer violemment. L'anomalie, ajouterons-nous, ne consiste pas dans ce double but, scientifique et corporatif, d'un même organe, mais bien dans le fait que la même personne doit les poursuivre l'un et l'autre. Nous signalons le mal ; à d'autres d'en chercher le remède ; puisqu'il n'est pas trouvé, nous ferons de notre mieux cette année encore, nous bornant à demander de nos lecteurs et de nos collaborateurs qu'ils veuillent bien, de leur côté, nous aider dans une tâche pour laquelle nous espérons un peu de compréhension et quelque indulgence.

ERNEST BRIOD.

ÉLÈVES SOURDS

Un institut pour élèves sourds, jusqu'à présent improprement appelés sourds-muets, existait depuis longtemps à Genève. Disons d'emblée que cette désignation de sourds-muets est inexacte et démodée puisque l'enseignement du langage a remplacé l'enseignement par signes et que la lecture labiale arrive à compenser d'une façon appréciable parfois, le manque d'ouïe. Du reste, les livrets scolaires imprimés en 1903 pour les élèves de l'Institut de Genève, portent déjà l'appellation : Ecole mixte de sourds-parlants. Appelons donc tout simplement nos élèves : des sourds, puisque généralement le mutisme n'est qu'une conséquence de la surdité, conséquence qui, selon l'intelligence du sujet, peut s'atténuer relativement.

L'Institut des sourds à Genève a subi, cet été, des changements notables, à la suite du départ de son directeur. A fin juin l'Institut comptait 14 élèves, dont 9 internes (3 avec parents domiciliés à Genève — cas plutôt philanthropiques ; 5 Suisses, avec parents domiciliés dans d'autres cantons, 1 étranger ; puis 1 demi-externe et 4 externes, ces derniers demeurant dans le voisinage de l'Institut.

L'administration était en partie privée, en partie officielle. La responsabilité pédagogique incombait au directeur ; au départ de ce dernier, l'Etat assumait la charge entière de l'Institution.

Mais deux questions entre autres, difficiles à résoudre rapidement, se présentaient :

Le nombre restreint des élèves motivait-il les grosses dépenses qu'exigeait la bonne marche d'une maison de ce genre, qu'il eût fallu moderniser dans son organisation matérielle et dans son enseignement, — d'autant plus qu'un si petit nombre d'enfants ne permet pas une répartition rationnelle par classes assez nombreuses, garantie d'un travail fructueux et de certaines facilités dans la tâche des maîtres et des maîtresses. D'autre part, la préparation de nos maîtresses spécialistes n'est pas suffisante, il nous faut actuellement faire appel à des maîtresses dévouées, mais inexpérimentées ; or, un Internat officiel se doit d'offrir un enseignement aussi perfectionné que possible.

Devant ces difficultés, une solution s'offrait : On pouvait, pour le moment, ne prendre en considération que les cas d'élèves sourds habitant Genève et constituer une classe sur le même pied que les classes ordinaires de l'enseignement public. A titre d'essai, l'autorité scolaire se rallia à cet arrangement et assura à la classe des sourds tous les avantages actuellement possibles, en ce qui concerne l'enseignement. Cette classe est devenue une classe spéciale de langage ; elle se rattache à une école de classes faibles (pas question d'idiots), demi-internat, à Parembé, aux portes de la ville et tout proche de l'ex-institut. Là, les enfants bénéficient de plusieurs avantages : jouissance de la campagne, travail en plein air pendant la belle saison, repas de midi pris à l'école s'ils craignent les quatre courses ; en outre, la combinaison des horaires permet aux sourds de suivre les leçons de dessin et de travaux manuels avec les entendants. — Voilà donc ces enfants en contact avant et après la classe, pendant les récréations et pour quelques leçons, avec des camarades entendants. Ils sont incorporés à la population scolaire, soumis au même régime quant aux horaires, vacances, etc., sauf que le jeudi, jour de congé à Genève, on leur accorde trois heures d'*enseignement du langage*, travail qui doit être interrompu le moins possible.

Pour le moment, cette classe est peu nombreuse. Dirigée par une maîtresse, qu'une spécialiste seconde tous les matins, elle est sous la surveillance pédagogique de l'institutrice responsable des corrections de langage. C'est un gros travail que celui de la démutisation et il exige les efforts de plusieurs personnes.

Médicalement, les élèves subissent une double surveillance : celle du médecin spécialiste, naturellement, et celle du médecin attaché aux classes faibles ; car, chez le sourd, il y a à étudier et à suivre le degré d'intelligence et la susceptibilité de développement. Certains sourds présentent un tel déficit intellectuel que leur place s'impose dans une classe de faibles d'esprit ; pour eux, avec énormément de peine, l'enseignement du langage est d'un rendement presque nul ; ils sont peu accessibles à un développement général, et les travaux manuels sont presque leur seule ressource.

Il est évident que des internats pour l'enseignement aux sourds sont nécessaires. Les cantons de Vaud, Fribourg, Valais avaient besoin, vu leur étendue, d'écoles-asiles. Leurs établissements rendent de grands services. Afin que puissent y être reçus les infirmes genevois, auxquels notre régime de classe d'internes ne conviendrait pas, il serait désirable qu'un accord intercantonal fût établi.

Et maintenant une comparaison va pouvoir se faire entre les résultats de l'internat et ceux de l'externat. A priori, on peut prévoir que les externes, par l'éducation dans la famille et le contact avec le public, vont se développer plus vite et mieux dans un sens général ; les enfants internés, par contre, feront peut-être plus de progrès en langage. Notre essai sera intéressant à suivre. Si le système adopté pour cette année donne des résultats satisfaisants, tout en accordant aux parents la joie d'élever leurs enfants, il vaudra la peine de persévérer dans cette voie.

Une question pour terminer. Possède-t-on une statistique à peu près exacte des élèves sourds non-parlants, en Suisse et par canton ? Il serait intéressant de la connaître et aussi d'être renseigné par l'*Educateur*¹ sur la marche des établissements romands. A une époque où l'on s'occupe tant des élèves faibles, les sourds — qui sont des spécialisés — méritent toute l'attention du corps enseignant.

J. BALLET.

PENSÉE

La propreté et l'ordre importent plus qu'on ne le pense à l'efficacité de l'enseignement ; ces qualités sont aux conditions matérielles ce que le silence et l'attention sont aux conditions intérieures du travail intellectuel. E. DÉVAUD.

¹ Notre journal acceptera volontiers des communications sur ce sujet. (*Réd.*)

TRIBUNE LIBRE, FAITS ET OPINIONS

La question du stage dans le Canton de Vaud¹.

Nous ne pouvons penser sans amertume et sans regrets à nos premières années d'enseignement. Que d'erreurs ! que de tâtonnements ! que de temps perdu ! Et pourtant, nous croyions avoir la vocation, et pourtant nous avions l'enthousiasme des jeunes, et pourtant nous voulions bien faire. Pauvres gosses ! Comme nous vous connaissions peu, et pourtant nous vous aimions tant !

Non, la jeune institutrice, le jeune instituteur vaudois, au sortir de l'École normale, ne sont pas prêts pour enseigner, même avec un premier brevet. Nous ne craignons pas de le déclarer, en nous appuyant sur des centaines d'exemples et sur nos expériences personnelles, la préparation du corps enseignant vaudois est insuffisante. Elle l'est dans tous les domaines : pédagogique, psychologique, philosophique, scientifique et littéraire. Nous ne voulons nous arrêter aujourd'hui qu'au côté pratique.

Nos écoles d'application ont été, certes, une heureuse innovation, mais il est impossible, même au professeur le plus qualifié, de préparer un jeune instituteur à la pratique de l'enseignement, dans un temps si court. Nous sortons de l'École normale avec de beaux principes théoriques, mais l'enfant nous ne le connaissons pas, mais la pratique nous n'en connaissons rien.

Le moment n'est-il pas venu d'éviter à tant de jeunes instituteurs les tristes expériences que nous avons faites ? Si l'on veut vraiment que l'école vaudoise de demain soit à la hauteur de son immense tâche, il faut réformer par la base. Il nous faut des jeunes instituteurs de haute valeur intellectuelle et morale, jouissant d'une situation matérielle et sociale excellente, et surtout bien préparés.

Au point de vue pratique, il nous semble qu'il y aurait un moyen d'achever la préparation du jeune instituteur ou de la jeune institutrice, ce serait d'établir chez nous le stage obligatoire d'un an. Ce système est pratiqué à Genève depuis bon nombre d'années, et il y donne, paraît-il, d'excellents résultats.

Voyons un peu ses avantages. Le jeune instituteur est mis au bénéfice d'un traitement inférieur au traitement légal, mais suffisant tout de même ; il est considéré comme stagiaire pendant un an, supposons.

Comme tel, il est attribué à une classe où, sous la direction d'un maître expérimenté, il donne des leçons. Quelle chance ! Il comprendra ainsi toute la pratique de l'enseignement, ses erreurs seront relevées, ses défauts corrigés. Et puis, on lui montrera quantité de petits « trucs » utiles (et il y en a !) que seule l'expérience fait découvrir. On lui apprendra à employer avec profit nos manuels et nos moyens d'enseignement, à tenir un registre... à faire une réquisition de fournitures scolaires... Et que d'erreurs et que de reproches n'évitera-t-on pas ?

Au bout de deux ou trois mois on le changera de classe et il verra une autre manière d'enseigner. Il pourra choisir dans tous ces procédés, se faire une idée personnelle sur différents points et arriver à la nomination définitive en pouvant donner immédiatement son maximum de travail.

¹ Depuis que nous avons ouvert notre « Tribune libre », cet article est le premier qui traite d'autre chose que de la situation matérielle des instituteurs, et qui consente à s'intéresser à l'école pour elle-même. Nous en remercions l'auteur. (Rééd.)

Le plus gros avantage de ce système sera de faire connaître l'enfant et surtout de le faire aimer.

Une objection que l'on fait au stage, c'est qu'il est bon que le jeune instituteur fasse lui-même ses expériences et trouve lui-même sa voie.

N'est-il pas meilleur, au contraire, qu'on l'oriente dans une bonne direction et qu'on lui évite trop d'expériences faites souvent au détriment des élèves? Nous le croyons. Il y a là une question intéressante qui mérite une étude approfondie, et nous serions heureux de voir bientôt nos jeunes camarades soumis au stage, pour le plus grand bien de notre école primaire et du corps enseignant vaudois.

G.-H. CORNAZ.

(A la mise en pages, nous devons renvoyer au prochain numéro une correspondance destinée à la Tribune libre.)

DIVERS

Le conflit bernois. — L'encombrement des numéros de fin d'année ne nous a pas permis de parler à temps voulu du conflit qui s'est élevé à Berne entre le corps enseignant et certains membres des autorités. Les journaux quotidiens en ont donné des relations dont plusieurs étaient tendancieuses ou inspirées d'une « Schadenfreude » de nuance politique. Rappelons brièvement les faits.

Les maîtres des écoles primaires et secondaires de la ville de Berne sont classés dans les fonctionnaires communaux et rétribués comme tels. Or le projet de révision des traitements ne leur attribue pas le même pour cent d'augmentation qu'aux fonctionnaires administratifs de la même classe. Pour répondre aux réclamations justifiées des intéressés, certains membres des autorités ne trouvèrent rien de mieux que d'alléguer les vacances dont jouissent les enseignants et leurs gains supplémentaires comme maîtres de cours professionnels ou de leçons privées. Ils le firent en termes que le corps enseignant jugea injurieux au plus haut point et qui eussent dû appeler un sévère rappel à l'ordre de la présidence.

Nos collègues bernois se sont cabrés sous l'offense. Leur comité nous priait de publier la première déclaration suivante qui, ainsi que nous l'avons expliqué, n'a pu trouver place dans notre numéro du 20 décembre :

Les membres du corps enseignant de la ville de Berne, réunis au nombre de 250, ont discuté en deux assemblées certains événements survenus pendant les séances du Conseil général à propos de la délibération sur la loi des traitements des fonctionnaires communaux. Il a voté à l'unanimité et sans abstention la résolution suivante :

1. Le Conseil communal secondé par quelques conseillers généraux ont attaqué l'honneur du corps enseignant. Ils ont surtout tiré profit des travaux accessoires dont les instituteurs se sont chargés légalement ou volontairement pour les déprécier moralement et matériellement. Le corps enseignant en est indigné. Il proteste énergiquement contre cette manière d'agir.

2. Dès lundi 8 décembre, démission de tous les travaux accessoires, payés ou non payés.

3. Les places jusqu'à présent accessoires sont mises à l'interdit pour les membres du corps enseignant.

4. Les fonctions officielles ne sont pas touchées par cette affaire.

5. L'attitude prise par le corps enseignant ne se dirige point contre la loi des traitements. Le corps enseignant ne défend que son honneur.

Les décisions prises ont été appliquées avec une discipline parfaite et un ensemble impressionnant, dont il faut féliciter nos collègues, puisque leur boycott a laissé intactes leurs fonctions officielles et qu'ils ont continué à remplir leurs devoirs strictement professionnels. Tenant enfin à bien préciser leur attitude, ils ont publié la déclaration suivante, dont nous leur donnons également acte :

L'assemblée de la section Berne-Ville de la Société bernoise des instituteurs ayant décidé la démission et l'interdiction de tous les travaux accessoires, déclare que le mouvement du corps enseignant bernois n'a aucune cause politique et que par conséquent il ne se porte contre aucun parti.

Françoise entre dans la carrière.

IX

Lettre ouverte aux mânes de M. Osiris,

(aux bons soins de mon oncle Rabat-Joie).

C'est à vous, ô mânes de M. Osiris, que je m'en prends aujourd'hui. A cause d'une petite fille... Oui ? C'est bien une petite fille, puisqu'elle a douze ans. Mais pourquoi ce teint jaune où glissent des coulées de fiel, ces joues fripées de vieille, ces yeux inquiets et fureteurs, ce coin de bouche crispé en façon de ride, ce rire grinçant toujours parti à contretemps ?

Vous me direz, ô mânes de M. Osiris :

— En quoi cela nous intéresse-t-il ? Des petites filles, il en est de toute sorte, dans le monde. Qu'y pouvons-nous ?

De tout cela, cependant, vous fûtes responsable, sous votre enveloppe charnelle. C'est en votre nom qu'une âme s'étiole, s'atrophie, se déforme dans le corps d'une petite fille qu'elle ronge, dessèche et modèle à sa lamentable image. Sans doute, monsieur Osiris, étant homme et bon, vous vous êtes dit : Il faut encourager la jeunesse à l'accomplissement du devoir quotidien. On travaille avec plus d'ardeur à perfectionner son âme abstraite quand une récompense tangible s'offre à portée de l'effort.

Or, dans le petit peuple des écolières où évolue Reine Pivoine, votre nom fatidique est en vénération autant que le put être votre homonyme dans l'antique Egypte.

Depuis trois ans, le prix dû à votre libéralité fait mousser toutes ces petites cervelles. On rivalise de zèle, on ponte à coups de « vertu ». On vous consacre tous les actes de la vie écolière. Et voilà d'où vient le malheur. Jusqu'à la quatrième année, Reine Pivoine, à ce qu'on raconte, a été pareille à toutes les petites filles, à toutes les petites filles modèles, entendons-nous. Elle fut, je le soupçonne, celle qui récite ses leçons « par cœur », calligraphie sur des pages

immaculées, répond « amen » avec componction à tout ce que dit « Mademoiselle » ou « Madame » et considère comme des taches sur l'hermine de sa conscience les fautes d'orthographe ou de calcul. Je ne parle pas de ses tabliers impeccables, ni de ses bas qui ne se permettraient jamais le moindre tire-bouchon, ni de sa langue ignorante de ces terribles démangeaisons qui font perdre les « bonnes de conduite ».

Peut-être pourtant, à cette époque, votre influence, noble monsieur Osiris, ne se faisait-elle pas encore sentir dans toute son intensité. Vous étiez encore le dieu inaccessible et lointain. Deux ans se sont écoulés et voici venir le moment où « l'élève qui aura obtenu les meilleurs résultats dans les trois dernières années d'école, — conduite, travail, examens, — se verra adjuger l'unique récompense promise par vous à une vertu si persistante. Jusqu'à présent, cela ne souffrait guère de doute, Reine Pivoine était l'élue. Il y a des axiomes qui se transmettent avec les élèves, de maîtresse à maîtresse. Quand M^{me} G. a remis sa volée à M^{lle} K., elle lui a dit, sans la moindre restriction mentale : « Reine Pivoine, c'est une perfection. Ce sera notre « prix Osiris ». Or ne voilà-t-il pas que, venue on ne sait d'où, d'une autre école d'un quartier populaire, est arrivée, un beau matin de septembre, une petite fille de rien du tout, en demi-deuil, menue et vive comme une ablette, gaie comme un petit oiseau, vaillante et fière comme une fille de roi.

— Oh ! oh ! a dit M^{lle} K., qui se défie des élèves venues des quartiers excentriques, à cause des surprises, voilà un carnet qui promet ! Marthe Régis, tu vas être une sérieuse concurrente pour tes nouvelles camarades si tous ces « 10 » veulent dire quelque chose.

— J'espère que nous serons toutes amies et que nous travaillerons toutes très bien, pour vous faire plaisir, mademoiselle, a répondu la petite gentiment.

Dès le premier jour, on a vu qu'il fallait compter avec Marthe Régis. Reine Pivoine l'avait prise sous son égide et s'était constituée sa protectrice.

— Vous comprenez, c'est une orpheline. Sa mère est concierge dans « notre » maison, avait-elle expliqué à ses condisciples avec des airs de petite sœur des pauvres.

A la première composition, tous ces beaux sentiments croulèrent. La composition n'est pas le fort de Reine Pivoine. C'est un peu la faute de M^{lle} K., j'en conviens. Elle donne de ces sujets impossibles, qu'il faut traiter en classe, sans le secours de personne et sans qu'on en ait fait le moindre modèle ensemble. Où ce diabolin de Marthe Régis a-t-elle pu prendre ses idées sur « Mes vieux jouets » ? Sans doute elle aura lu cela dans un livre ou bien « elles en ont déjà fait une pareille dans l'autre école. »

Reine Pivoine s'est alors cuirassée de réserve et enfermée dans une triple muraille de couvertures de carton dressées et consolidées par son plumier. Dans cette forteresse, laborieusement, elle s'est mise à piocher ses problèmes, de durs problèmes où des robinets malavisés laissent couler l'eau de bassins bicornus plus vite que la fontaine, qui se dépêche pourtant, n'arrive à les remplir. Il y a aussi des provisions qui se gâtent — tant pour cent — et des commerçants qui, ne voulant rien perdre sur leur marchandise, remettent aux élèves de 6^e année le soin de leur fixer un prix de vente raisonnable. Marthe Régis a

jeté un coup d'œil moqueur sur les fortifications de sa voisine. Elle a tourné le dos, s'est mise au travail... Un... deux... trois... voilà le bassin en règle avec sa fontaine et son robinet, le marchand au clair sur son opération commerciale. L'épreuve est rendue. Mlle K. fait, du bout des cils, un imperceptible signe : C'est juste...

Reine Pivoine verdit et s'enfonce dans sa tour de carton.... O mânes de M. Osiris ! n'est-ce pas vous peut-être qui vîntes troubler l'esprit de la pauvre enfant vouée si jalousement à votre culte ?

Quand Reine Pivoine, après avoir peiné plus d'une heure et rempli deux pages de chiffres entrecroisés, rend sa feuille, le bassin déborde, faute d'avoir été vidé assez vite et le marchand court à la faillite pour revendre avec perte la marchandise qu'il a laissé déjà se corrompre !

Ce jour-là, les choses se gâtent... Elles se gâteraient bien davantage si Marthé Régis n'avait ce don de rendre toutes choses légères par la grâce de la gaieté. « Elle éclaire la classe », dit Mlle K. Et c'est vrai, une clarté rayonne d'elle, de ses cheveux blonds et puis si joliment partagés en deux tresses brillantes, de ses yeux qui scintillent comme des gouttes de lumière bleue. Son esprit viv donne du sel aux leçons les plus insipides.

Reine Pivoine, donc, lui cherche noise pour un encrier déplacé.... Marthe, enjouée, rétorque quelque chose qui fait rire les autres et comme Reine, indignée, élève la voix :

— Ne vous gênez pas. Mangez-vous ! dit la maîtresse impatientée.

— Oh ! mademoiselle, « on ne se mange pas, on se goûte », répond Marthe.

N'empêche — ô mânes de M. Osiris — que « pour la première fois », « pour la première fois », vous entendez bien, le « carnet » de votre disciple portera l'humiliation d'un 7 d'arithmétique qui relèguera votre prêtresse au second rang.

La maman de Reine « est venue » comme il convient. Je corrigeais des cahiers dans un coin et l'on entendait derrière la porte un bourdonnement de ruche en délire : toutes les petites filles *savaient* que la mère de Reine était là et pour quoi. Mlle K. m'a fait signe de rester. « Cela fait partie de votre initiation professionnelle, » m'a-t-elle expliqué plus tard.

O mânes de M. Osiris ! Pleurez les paroles qui furent alors prononcées en votre nom !

— Je sais, mademoiselle, que vous n'avez jamais aimé ma petite... Sans doute cette fillette, nouvelle venue, est plus flatteuse et vous ne connaissez pas encore cette sorte de gens ! Oh ! je ne soutiens pas Reine... elle a ses défauts, comme toutes les jeunes filles... mais nous ne sommes pas dupes et notre fille qui est la franchise même — et si bonne, la pauvre petite ! — nous dit combien vous favorisez Marthe Régis. C'est à croire qu'un génie bienfaisant lui souffle les questions avant que vous les ayez posées... Vous comprenez, mademoiselle, le prix Osiris, nous nous en moquons... Nous n'avons pas besoin de ces malheureux quarante francs pour élever Reine... Mais nous trouvons singulier que dans les autres classes tout ait si bien marché et que chez vous... Enfin nous ne voulons pas voir notre enfant rentrer en pleurs tous les jours et perdre le sommeil et la santé pour des injustices... Si cela continue mon mari saura à qui s'adresser.

Mlle K., si foncièrement loyale et bienveillante, passait du rouge au blanc et du blanc au rouge... je voyais trembler ses mains sur le livre qu'elle pressait d'un effort de volonté...

Mânes de M. Osiris, Françoise Burnet n'eût point eu tant de mansuétude et le panache de Mme Pivoine n'eût pas échappé au désastre si...

— Qu'il s'adresse à qui bon lui semble. Rien n'empêchera Marthe Régis d'être une fillette fort bien douée et surtout très aimante. Sa mère n'a plus qu'elle au monde et...

Oh ! l'horrible petit rire !

— Certainement... Reine n'est qu'une lourdaude, une « bonne fille » à côté de ce papillon... Vous êtes jeune encore et vous laissez éblouir, mademoiselle... Je vois les choses de près et me défie davantage de ces veuves qui ont un piano dans leur loge et parent leurs filles comme des héritières de haut parage.

Mlle K. a reconduit la majestueuse matrone et mis le point final au colloque par un sec :

— Cela ne me regarde pas. Je ne m'occupe que de ma classe.

Le lendemain, Marthe s'est faufilée au pupitre, à la récréation.

— Mademoiselle, et elle fixait sur le visage grave des yeux enfiévrés d'angoisse, Reine est jalouse, à cause du prix Osiris... Je ne veux pourtant pas mal travailler exprès et faire de la peine à maman ?...

— Travaille comme tu le dois, ma petite Marthe, et ne t'occupe ni du prix Osiris ni de quoi que ce soit...

Et pour appuyer tout ce qu'elle ne pouvait dire, la maîtresse embrasse les joues marbrées d'émotion...

Reine Pivoine qui rentrait au même moment « chercher les dix heures oubliés dans le pupitre », a ricané et j'ai distinctement entendu sa voix aigre dans la cour :

— « Elle » va encore faire des histoires vers la maîtresse.

Les examens sont passés, Marthe, une fois de plus, a devancé sa rivale... Toute la classe jubile et l'on adresse à Reine des condoléances hypocrites dont les malignes filles d'Eve ont le secret.

Mais Marthe ne vit plus. Abattue et silencieuse, elle s'en va, glissant comme une ombre.

— N'es-tu pas contente ? lui ai-je demandé, en serrant contre moi les épaules menues qui semblent ployer sous un fardeau trop lourd.

— Oh ! Mademoiselle... Si vous saviez !... si vous saviez !...

J'ai fini par savoir, par arracher le secret bribe à bribe, à travers les hoquets et les sanglots. Il faut quitter la pauvre place de concierge, chercher ailleurs, harcelé, pourchassé par la calomnie, sans personne pour vous protéger...

Mânes de Monsieur Osiris, Françoise vous a envoyées au diable. C'est trop triste aussi un regard d'enfant, hier si pur, si clair et si gai, aujourd'hui bouleversé par l'iniquité du monde brusquement entrevue.

L'affaire tournait à la tragédie. Reine Pivoine arborait des ports de tête altiers et provocants et ses rares discours se punctuaient de « ou verra bien » gros de menace. L'atmosphère de la classe devenait irrespirable. Mademoiselle K., énermée, aurait voulu tourner du bout de sa baguette l'aiguille des heures, pousser la terre pour accélérer les nuits et les jours.

Madame Régis mit fin à l'anxiété. Un matin Marthe ne revint pas et le facteur remit un pli à la maîtresse. Il y eut des coups d'œil de banc à banc, quelques grimaces à l'adresse de Reine Pivoine.

Mademoiselle, disait la lettre, Marthe quitte aujourd'hui votre classe. Vous avez été si bonne pour elle et elle avait tant de plaisir à vos leçons, que c'est un chagrin pour elle — et pour moi. Mais, nous allons quitter Genève pour vivre auprès de parents, dans une localité où je pourrai exercer mon métier de couturière. Vous savez que j'ai perdu mon mari quelques mois après la première mobilisation. Un refroidissement pris au service l'a emporté en huit jours. Il était ambitieux pour notre petite Marthe, et je veux tâcher de l'élever seule comme nous l'aurions fait ensemble s'il avait pu la voir grandir. Je sais que Marthe perd ses chances de « Prix Osiris ». Mais c'est le petit côté de la question : ce prix ne nous ferait aucun plaisir et ne nous rappellerait que de mauvais souvenirs. Nous aimons mieux, Marthe et moi, garder intacte la pensée que ma fillette a passé, sous votre bienveillante direction, dix mois de plein bonheur. Marthe vous l'écrira elle-même dès qu'elle sera installée chez sa tante.

Veillez, mademoiselle... etc.

— Que pensez-vous de cela ?

— Ce que j'en pense ? C'est que voilà une mère admirable et que votre « Prix Osiris » me fait horreur.

Aux élèves aussi, paraît-il... Il y a une justice populaire... L'après-midi, sans que personne m'eût rien dit, sans qu'il fût possible de dire : « l'idée vient d'ici ou de là, » une « Souscription nationale » offrait un superbe volume à Marthe Régis, en souvenir de ses amies de 6^{me}. Reine Pivoine eut l'audace d'apporter son obole ; elle lui fut refusée. « On » avait assez d'argent et le livre, d'ailleurs, était déjà acheté. »

Mânes de M. Osiris, que vous en semble ? Que voilà des petites filles fort impertinentes et qui traitent avec un fâcheux irrespect votre geste généreux ? Songez, — vous qui, dans les Champs-Élysées, voyez au travers des choses, rétablissez leur valeur et conversez avec les sages, — que votre don fut périlleux. Toutes les malsaines passions qui s'arrachent l'âme de l'humanité, il les a déchaînées : haine, discorde, envie, cruauté, jalousie... il a fait des méchants, il a fait des victimes... le fruit promis n'a laissé dans la bouche de celle qui l'a mordu qu'amertume et âpre poussière... Il n'est qu'un chiffre sur un carnet, un poinçon indélébile sur la personnalité d'une fillette qui sera une triste femme.

.....

Oncle Rabat-Joie, je te vois rire et sans doute tu triomphes et te frottes les mains... et je t'entends répéter ce que si souvent tu m'as dit : « Nos grands-pères n'étaient point si mal avisés qui, redoutant l'amour-propre féminin, marchandait la science aux petites filles, sous prétexte que les rivalités de leur esprit tuaient leur cœur. »

Ta Française.

L. H.



BIBLIOGRAPHIE

Essai sur la conduite des affaires et la direction des hommes. Une doctrine française : l'administration expérimentale. Par J. Wilbois et P. Vanuxem. — Payot & Cie, Bibliothèque politique et économique. Prix : fr. 4,50.

En 1888, M. Henri Fayol devenait directeur de la Société minière et métallurgique Commentry-Fourchambault et Decazeville. Les affaires allaient mal. On désespérait. Si l'on faisait appel à M. Fayol, c'était uniquement pour ralentir la mort de l'entreprise. Mais il fit mieux : il la sauva et lui rendit son ancienne prospérité. L'action du nouveau directeur se fit sentir immédiatement. Or pendant les six premières années qui suivirent sa nomination, les conditions de l'entreprise restèrent les mêmes. Seul le chef fut autre. On avait besoin d'un *administrateur*. On l'avait trouvé.

« Dès le début de ma carrière, dit M. Fayol, je contractai l'habitude de noter tous les faits qui constituaient une gêne à la bonne marche de l'entreprise ; je m'appliquai toujours à chercher le remède ; je multipliai les expériences, que ce fût dans le domaine purement technique ou dans le domaine, infiniment plus complexe et plus délicat, de la conduite des hommes... De l'observation patiente des faits se dégageaient des règles générales... »

» A côté des opérations techniques, commerciales, financières, comptables ou de sécurité,... il m'apparut chaque jour davantage qu'il existe une fonction plus générale, moins connue, qui embrasse toutes les autres au point de les dominer... et que j'ai appelée la *fonction administrative*. »

M. Fayol a publié en 1917 un livre intitulé *Administration industrielle et générale*, où il expose le résultat de ses expériences. Le livre de MM. Wilbois et Vanuxem a pour but de montrer que les principes de M. Fayol ne s'appliquent pas seulement à l'industrie. Après avoir défini cette méthode avec clarté et précision, après en avoir mis en lumière les procédés et les principes directeurs, les auteurs l'appliquent à des cas concrets de mauvaise administration ; ces pages sont aussi divertissantes qu'instructives. Ils font ensuite un lumineux parallèle entre le taylorisme et le fayolisme. Ils nous montrent enfin comment la méthode de M. Fayol peut s'appliquer à tous les organismes sociaux et ils terminent par deux exemples qui nous valent des chapitres passionnants : *l'école et l'Etat*.

Quel dommage de ne pouvoir parler longuement de ce livre admirable, aussi remarquable par la force et la fermeté de la pensée que par la netteté, la concision et la sobre beauté de la langue.

Comme Suisse, je me permettrai seulement de regretter que notre pays ne soit jamais cité, car il présente certainement autant d'intérêt pour le sociologue que l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie ou les Etats-Unis.

ALB. C.

Lectures choisies, IV^e volume : choisies par Ph. Quinche. *Recueil de poésies d'auteurs romands*, Librairie Fehr, St-Gall.

Le deuxième volume de cette série, dont nous avons rendu compte en son temps, présente la Suisse romande avant tout au point de vue géographique et historique. Celui-ci veut pénétrer plus profond dans l'âme romande, et faire

entendre les accents de sa lyre. Les poètes y sont groupés par cantons, ce qui aide à dégager leurs caractères généraux. Sans être complète, certes, la gerbe que nous offre ce volume est de choix, à tel point qu'il suffirait à combler l'ignorance de nombreux Romands au sujet des poètes qui ont rendu le mieux notre caractère national.

• *Almanach Pestalozzi, 1920*, Kaiser, Berne, et Payot, Lausanne; fr. 2,40. — On ne sait ce qu'il faut admirer le plus dans cet agenda destiné à la jeunesse scolaire, de l'ingéniosité de la disposition, de la richesse de la matière ou de l'art avec lequel les éditeurs renouvellent chaque année les sujets traités. Le sérieux s'y mêle au gai, l'art à la science, le réel à l'imagination. Rappelons qu'il existe maintenant deux éditions de l'almanach Pestalozzi, l'une pour garçons, l'autre pour filles.

Le Jeune Citoyen, 1919-20. Payot, Lausanne. Cette publication, qui en est à sa 36^e année, évolue intelligemment avec l'idée que l'on se fait de l'école complémentaire; elle devient chaque année moins directement scolaire et plus éclectique. Elle poursuit le bien du jeune homme, en le conseillant à propos de son avenir et en l'éclairant au sujet des questions du jour. Cette année, chaque acheteur du *Jeune Citoyen* reçoit une carte de la nouvelle Europe, qui ajoute encore à sa valeur.

Agenda ménager romand pour 1920, publié sous la direction de M. le Dr F. Porchet et Mlle B. Rouffy, avec le concours de spécialistes. Payot, Lausanne et Genève. — 2 fr. 40.

Cette nouvelle publication vise surtout à être utile à la maîtresse de maison; outre la matière usuelle des agendas, elle lui fournit des tabelles toutes prêtes pour de multiples inscriptions nécessaires dans tout ménage, des renseignements pratiques et actuels sur l'alimentation, les combustibles, le mobilier, les soins hygiéniques et médicaux, les travaux professionnels, sans parler de notions de droit trop peu connues des femmes... et de beaucoup d'hommes. L'*Agenda ménager romand* s'achève par un calendrier des travaux de jardin, suivi d'un petit cours d'arboriculture, d'horticulture et d'aviculture.

Nomenclature des journaux en langue française publiés dans le monde entier. L'« Argus de la presse » vient de publier une nouvelle édition de cette nomenclature, qui donne, sans surcharge inutile, le nom et l'adresse des publications paraissant actuellement.

OUVRAGES REÇUS :

L'ami des enfants. Petites histoires pour les enfants. Nouvelle série. Jeheber, Genève, fr. 0,25.

L'ami des petits. Texte par Marti-Mærky. Jeheber, Genève, fr. 0,40.

Almanach pour tous, 1920. Jeheber, Genève, fr. 0,75.

ÉDITION J.-H. JEHEBER

GENÈVE — 20, rue du Marché.

LIVRES DE MARDEN

Les Miracles de la Pensée	Fr. 5.—
La Joie de vivre	„ 5.—
L'Influence de l'optimisme	„ 2.50
Le Succès par la volonté	„ 5.—
Le Corps et l'Esprit	„ 3.50
Fais bien ce que tu fais	„ 1.—
L'Employé exceptionnel	„ 3.—

LIVRES DE TRINE

Les Forces supérieures de l'intelligence et de l'esprit	Fr. 7.—
Ce que tout le monde cherche	„ 2.50
Le bien suprême	„ 2.50

Le nouveau prix d'abonnement n'ayant pu figurer dans le dernier **indicateur des journaux**, nous prions nos abonnés de ne pas souscrire auprès d'un office postal, mais d'attendre le formulaire de chèque qui sera encarté dans le deuxième numéro de l'année.
Et. VISINAND.

DIRECTEUR

La Société de chant *La Riveraine*, à St-Sulpice (Vaud), cherche un bon directeur pour deux répétitions par semaine. A commencer de suite.

Adresser offres, avec prétentions au président de la Société.

Abonnements à la Gazette de Lausanne

Les instituteurs et institutrices peuvent s'abonner à la *Gazette de Lausanne* pour 1920, en versant dès maintenant

18 francs

au compte de chèques postaux 11 2.

Indiquer au dos du coupon s'il s'agit d'un renouvellement ou d'un abonnement nouveau

Cours d'Écriture Ronde et Gothique

avec directions pour maîtres et élèves

La partie allemande de cet ouvrage a paru en 21^{me} édition.

Prix d'un exemplaire fr. 1.50. Pour des classes rabais.

Dans les papeteries et chez Bolliger-Frey, Bâle

ÉTRENNES DE L'ÉDUCATEUR

Pour suivre une fois de plus la voie si bien tracée par M. Jules Cordey, nous venons vous offrir, à des prix très réduits, les ouvrages neufs suivants :

1. **Les Etreannes merveilleuses.** Ecrin de bijoux littéraires. — 28 héliogravures et gravures en couleurs. Mi-carton. Imprimé sur papier de luxe. Cadeau pour tous. Valeur 4 fr. 50 : 2 fr.

2. *Seippel, Paul* : **La Suisse au XIX^e siècle.** Superbe étude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. — 3 grands volumes in-8°, avec plus de 800 gravures. Valeur 25 fr. : 12 fr.

Les numéros 3 et 4 sont épuisés.

5. *Paul Maillefer*, **Histoire du canton de Vaud.** Volume de 554 pages grand format, avec 248 illustrations. Cet ouvrage se passe de recommandation : il a sa place marquée dans toutes les bibliothèques. Valeur 10 fr. : 5 fr.

6. *Hellen Keller* : **Histoire de ma vie...** sourde, muette, aveugle. Autobiographie très intéressante, avec portrait de l'auteur. Valeur, 4 fr. 50 : 2 fr.

7. *Virgile Rossel* : **Clément Rochard**, roman de mœurs politiques suisses. Valeur 4 fr. 50 : 2 fr.

8. *Paul Chauvet* : **Guide expérimental** pour l'enseignement élémentaire des sciences. Expériences faciles et nombreuses, avec figures dans le texte. Cartonné, valeur 2 fr. 40 : 1 fr. 20

Nous sommes heureux de pouvoir faciliter à tous nos collègues l'acquisition de l'intéressant ouvrage d'un ancien collaborateur du journal (M. Chauvet est décédé l'an dernier.)

9. **Dictionnaire des Communes de la Suisse.** Joli volume, format de poche, cartonné, dans lequel on trouvera très vite le renseignement précis qu'on désire sur telle ou telle localité de notre pays. Valeur, 2 fr. 50 1 fr. 25

10. *J. Monnet et E. Tissot* : **Favey, Grognoz et l'Assesseur** à l'Exposition de Paris. Vaudoiserie scénique. Valeur, 2 fr. 50 1 fr. 50

Tous ces volumes seront expédiés jusqu'à épuisement, franco pour tout envoi de 3 fr. et au-dessus, contre remboursement.

On souscrit par simple carte adressée à la *Gérance de l'Éducateur*. On peut d'ailleurs retenir plusieurs volumes du même numéro.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LVI^{me} ANNÉE — N° 2.

LAUSANNE, 10 janvier 1920.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR ET ÉCOLE-REUNIS)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant : Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT : Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)

Réclames : location à l'année.

Solde de la place disponible : 4 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 1 fr. 20 la ligne ou son espace.

Bibliographie : Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.



LIBRAIRIES PAYOT & C^{IE}
LAUSANNE. GENÈVE. VEVEY. MONTREUX

ALBERT BONNARD

PAGES D'HISTOIRE CONTEMPORAINE (1895-1916)

Préface de M. Philippe GODET.

Un vol. in-16. Fr. 5.—

M. Philippe Godet a très bien exprimé ce que ces études choisies ont de fort et de constamment actuel. Voici notamment la conclusion de cette belle préface :

« Ces pages resteront vivantes, d'abord par le style, dont Bonnard trouvait l'accent persuasif dans son cœur d'ardent libéral et dans sa conscience d'honnête homme. Ce style, qui sent la hâte et l'improvisation, est plein d'un mouvement et d'un éclat qui ne sont pas souvent la marque de l'« écriture romande ».

» Ecrivain de premier jet, Bonnard eut une facilité, rare chez nous, à penser clairement. Aussi trouve-t-il d'emblée la forme qui fixe la pensée. Chacun de ses articles laisse dans l'esprit du lecteur une idée nette et lumineuse.

» C'est que cet idéaliste passionné fut à sa manière un croyant. Il avait la ferme assurance que la pratique de la justice dans les relations internationales, que le respect des libertés des individus et des peuples, en un mot que l'alliance de la morale et de la politique, sont les meilleurs garants de la paix et de la civilisation. Telle nous paraît être la clef de voûte de sa pensée. »